



**CLUB DE VOL LIBRE de la vallée
d'Auzat et du Vicdessos. N° affiliation : 02698
Mairie d'Auzat 09220 AUZAT
<http://volarem-ariege.fr>**

**Président : Jacques SEGUELAS
Rue de la Garge à SEM
09220 VAL DE SOS
port.: 06-75-95-19-94
e-mail :jacques.seguelas@orange.fr**

Secrétaire : Manuel MARQUEZ

Trésorier : Michel ARAN

Sem, le 29 décembre 2022

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB

Une douzaine de Volarem assistait à cette réunion annuelle qui s'est tenue le dimanche 18 décembre à Auzat. Parmi nous de nouveaux visages Léa, Christelle et Patrice. Bienvenue à eux.

Année 2022

Le président et le trésorier présentent le compte-rendu moral et financier de l'année 2022.

Compte rendu financier

Les dépenses hors frais fixes sont uniquement dues à la révision des voiles biplace

Frais fixes;

- location annuelle à l'ONF de ses terrains:
- entretien sites
- bancaires

Détail des subventions:

- commune d'Auzat : 200€ +300€ pour 700 et 500 demandés
- commune de Val de Sos: 300€ pour 500 demandés

Les sommes de 500€ étaient prévues pour le remplacement du biplace

Si vous désirez un bilan plus détaillé les membres du bureau sont à votre disposition.

Activité

- 29 personnes ont pu goûter aux joies du vol libre en parapente biplace. Merci aux biplaceurs du club et aux adhérents qui nous aident lors de ces journées.
- de jolis vols ont pu être effectués cet été notamment au dessus d'Endron
- une jolie cible pour la précision d'atterrissage nous a été concoctée par Michel
- une épreuve d'Atterrissage de précision entre Volarem s'est déroulée au mois d'octobre organisée par Michel. Résultat des participants : peuvent mieux faire.
- durant cette année nous avons eu à déplorer quelques accidents sérieux avec fractures. Bon rétablissement à tous.

Formation

Une journée « pliage secours » avec repas a été organisée au mois d'octobre: quelques volarem ont pu y participé.

L'entretien des sites :

- Déco d'Esquerus : Le site a été fauché
- Déco d'Orus : un gros travail a été effectué au mois de mars pour remettre en état le chemin fortement abimé par l'hiver. Une douzaine de volarem y ont participé.
Les fougères et les herbes ont été coupées en novembre
- Sentier d'Esplas Pas d'intervention..
- Déco du Risoul: Pas d'intervention..
- Déco Lercoul: Aucune intervention
- La balise météo fonctionne bien. Nous avons un bras (anémomètre +girouette) de rechange au cas ou.

Le site du col de Larnat a été réouvert. Merci au Sim et à Marco pour la réhabilitation de ce terrain.

ATTENTION: CE SITE EST INTERDIT LE SAMEDI ET DIMANCHE EN PERIODE DE CHASSE (septembre à mars).

Site Internet

- Un petit mot sur notre site internet : **volarem-ariege.fr**.

Manu a fait quelques modifications en incluant de nouvelles rubriques. Si vous air des difficultés pour vous connecter n'hésitez pas à le contacter.

Site a utiliser pour différentes info : chercher ou vendre du matériel, chercher un compagnon de vol, récits et photos de vol ou anecdotes, appel à voler.....

- Beaucoup d'entre nous sont inscrits sur l'application WhatsApp: Il est préférable de faire aussi les appels à voler sur le site du club plutôt que sur cette appli.

Encore et toujours un grand MERCI à toutes et tous pour votre engagement à ces événements et à la participation de la vie du club.

Après démission du bureau, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

A l'unanimité le bureau sortant est reconduit.

Président Jacques SEQUELAS
Trésorier Michel ARAN
Secrétaire Manu MARQUEZ

Année 2023

Vie du Club

Le mode de prise de licence se fera comme d'habitude de 2 manières différentes

1) En ligne via internet contrôlée par le club : le club attribue à chacun une clé informatique et vous prenez la licence sur le site de la FFVL. Le paiement se fait à la fédé lors de votre prise de licence.

CETTE CLE VOUS A ETE ENVOYEE EN DECEMBRE 2022 PAR COURRIEL.

- 2) Licence papier identique à l'année précédente.

La cotisation club est maintenue à 20€.

A ne pas oublier

IMPORTANT : LA COTISATION CLUB DOIT ETRE PAYEE DIRECTEMENT AU CLUB ET ADRESSER A :

Michel ARAN
4 CAMI DEL COUSTOU
09600 TABRE

Vous avez la possibilité de payer la cotisation par virement bancaire:
IBAN: FR16 2004 1010 1605 2616 8N03 781

La cotisation au CDVL et ligue sont maintenant payée directement par l'adhérent et non plus par le club. Elles coutent 2 et 5 euros et sont incluses dans le paiement de la licence prise en ligne.

La demande de subvention à la Mairie d'Auzat sera renouvelée pour un montant de 700 €.

Une subvention exceptionnelle de 500€ sera demandée aux Commune d'Auzat et de Val de Sos pour le remplacement d'une voile biplace en 2023.

Comme d'habitude, les biplaceurs recevront un défraiement pour le surcoût de leur assurance biplace. En retour, ils assureront un minimum de vols équivalant (4 mini) à ce surcoût dans le cadre des manifestations organisées par le club.

Suite aux accidents et/ou incidents survenus cette année il a été décidé de doter le club d'un Animateur Sécurité. Cet animateur sera Eric Mauvière, merci à lui de s'être proposé. Une réunion sécurité sera programmé avant la fin de l'hiver.

Nos vols se faisant essentiellement en montagne avec des décollages et des marches d'approche + ou - difficiles et des conditions de vol pas toujours évidentes il serait souhaitable de connaître le niveau de qualification des nouveaux adhérents afin de les faire voler dans des conditions les plus optimales pour eux. Pour les Volarem ayant pris leur licence au club c'est facile car je peux visualiser leur licence et donc leur qualification sur le site FFVL.

Quelques volants licenciés dans des clubs voisins ont décidé de nous rejoindre. C'est avec plaisir que nous les accueillons. Bienvenu à Jérôme et Roger. Pour ces Volarem, merci de donner votre nom et votre adresse mail.

Le club recommande à tous ces adhérents de passer les qualifications Brevet de Pilote Initial puis Brevet de pilote. Ces qualifications montrent le degré de formation des pilotes vis à vis de la FFVL, des assurances et du ministère de tutelle.

Activités

*Le club participera au 20ème anniversaire de l'association Recordate les 25, 26 et 27 mars. Nous prévoyons un vol avec drapeaux comme lors des précédentes commémorations.

*Nous participerons comme d'habitude aux journées du Marathon du Montcalm :
- le jeudi lors du km vertical à Goulier.

*Le challenge Gilbert Fillous ne sera plus une compétition marche et vole mais une compétition de précision d'atterrissage entre Volarem: décollage Esquerus, cible à la Hune (à Goulier). La date vous sera communiquer ultérieurement.

*Des journées « découverte » seront réalisées afin de promouvoir notre activité (vol découverte, biplaces offerts dans le cadre de tombola ou loto, CE). Pour des groupes importants (plus de 5 personnes) évitez le plus possible la « saison haute » au Port de Lers (juillet et août).

*Le tarif est de 40€ pour un bi classique (Port de Lers, Esplas) et 50 € pour un bi « montagne » (Péroutet, Endron, Vallée de Soulcem....)

*Des vols hors de notre bocal sont toujours souhaités : Utiliser « l'appel à voler » sur notre site internet pour décider le lieu et la date de la sortie.

*Nous essaierons de vous proposer de nouveaux lieux de vol, avec ou peu ou sans marche d'approche : Péroutet, Etang d'Apy, Col de la Core, Bélesta, Montsegur, Port du Rat.....

* Pour les sorties club, si vous avez des propositions ou voulez y participer adressez vous à Manu ou Michel.

*L'arrivée du Père Noël en parapente sera de retour et se déroulera la semaine avant Noël sur l'atterrissage de Vicdessos. Distribution de friandises pour les enfants de la vallée.

Formation

Les dates des différentes formations FFVL vous ont été envoyées.

Journée pliage secours prévue le dimanche 29 janvier

Les sites

- Décollage d'Esplas: Remplacer les flammèches. Installation d'un mat résistant aux troupeaux de vaches (mat articulé type piquet de slalom de ski).
Chemin d'accès : une journée de travail serait nécessaire pour le remettre en état notamment dans la partie haute où il est en dévers. Nous prévoyons cela au début du printemps avant que l'herbe ne repousse.
Ce décollage est référencé FFVL et donc doit être équipé d'une manche à air ou de flammèches et avoir un accès propre.

- Décollage Orus : Prévoir un nettoyage du chemin en fonction des dégats causes par l'hiver, et une coupe d'herbe et de fougère avant l'hiver avec un bon ratissage.

- Décollage Esquerus : seulement une ou deux coupes d'herbe plus ratissage avant l'été.

- Décollage du Risoul : pas de gros travaux seulement une coupe d'herbe avant l'été.

Pour ces travaux nous vous contacterons par l'intermédiaire de notre site comme pour les appels à voler.

Les laissez passer pour la piste menant au décollage d'Esquerus et celle menant au fond de la vallée de Soulcem seront redemandés à l'ONF.

Il est toujours possible d'utiliser en cas de problème la « vache » de la Prade à Goulier : une flammèche y a été installée par Michel et Luc.

ATTENTION cela n'est pas un attero officiel, il faut donc faire attention et respecter animaux, clôture et herbe (éviter de se poser en juin/juillet quand l'herbe est haute avant le fauchage).

Utilisation de l'atterro d'hiver de Vicdessos: Avant de monter au décollage, s'assurer qu'il n'y a pas de cloture et d'animaux.

ATTENTION ce terrain n'a rien d'officiel.

Matériel

Achat d'une batterie pour la balise météo.

Achat voile biplace

Trésorerie

Malgré toutes ces dépenses envisagées nous vous aiderons pour :

- Participation aux sorties club: somme de 50€maxi /personne avec un maximum de 300€ par sortie.

Bien sûr privilégier le covoiturage.

- Participation à des stages et formation FFVL

- Frais d'entretien des sites

- Frais location mini bus (carburant)

Informations diverses

En raison du cout élevé des frais bancaires nous transfèrerons notre compte au Crédit agricole ou à la Banque Populaire où les frais de tenue de compte sont moins chers.

Bien sûr nous vous tiendrons au courant sur toutes les informations et rendez vous et n'oubliez pas de consulter et de faire vivre notre site internet.

A très bientôt

Le bureau des Volarem.